

COMMUNIQUE OFFICIEL

Le vendredi 07 janvier 2011 le conseil d'administration du FMI a approuvé la 2^{ème} et 3^{ème} Revue du Programme Facilité Elargi pour le Crédit (FEC) de Djibouti.

Les administrateurs du FMI se sont félicités des progrès réalisés par les autorités djiboutiennes sur la maîtrise des équilibres budgétaires et l'atténuation des effets de la crise financière internationale.

Les objectifs du programme FEC lancé en septembre 2008 (au titre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance), à savoir une croissance économique durable et équilibrée grâce à la stabilité macroéconomique, la mobilisation de ressources pour la mise en œuvre de la stratégie pour la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la compétitivité, la maîtrise de l'inflation et l'amélioration de la position extérieure, restent toujours valides. Ces objectifs sont cohérents avec notre vision du développement à long terme, fondée sur l'expansion de Djibouti en tant que plaque tournante des échanges commerciaux, de la logistique et services connexes, ainsi que des services financiers.

Le Conseil a noté que le programme soutenu par la FEC continuera d'être aligné sur l'Initiative nationale de développement social (INDS) qui traduit la vision du Président de la République et vise à faire de notre stratégie de croissance une initiative au bénéfice de l'ensemble de la population djiboutienne. Le programme a subi des retards à cause du dérapage budgétaire de 2009 causé principalement par la situation de conflit à la frontière avec l'Érythrée et des retards dans l'exécution du plan de réformes convenu avec les services du FMI dans le contexte de la FEC. Après un léger retard, la plupart des repères structurels sont maintenant pour l'essentiel respectés.

Le FMI a relevé que le Gouvernement a achevé la mise en œuvre des mesures convenues avec les services du FMI pour redresser les écarts par rapport aux politiques économiques programmées pour 2009 et remettre le programme sur les rails. Notamment, l'exécution budgétaire en 2010 est en bonne voie pour atteindre le déficit programmé de 0,5% du PIB pour l'année grâce à la mise en place de mesures structurelles visant à renforcer la maîtrise des dépenses budgétaires.

Pour atteindre les objectifs de la FEC, le programme pour 2010-11 est axé sur : (i) la poursuite d'une politique budgétaire prudente et cohérente avec la protection des dépenses sociales ; (ii) le renforcement de la gestion budgétaire ; (iii) le maintien de la viabilité de la dette ; (iv) la modernisation du secteur financier et (v) le renforcement de la compétitivité de l'économie moyennant des réformes structurelles.

Le satisfecit du FMI qui vient de récompenser les efforts inlassables des autorités constitue un signal fort à un moment où le gouvernement s'apprête à organiser la réunion du groupe consultatif des bailleurs de fonds avec l'appui de la Banque mondiale, en février 2011 à Djibouti.

Ministère de l'Économie et des Finances
Djibouti